

RÉFLEXIONS SUR LE SACRÉ
A PROPOS
DE LA CONSTRUCTION DES ÉGLISES *

LE SACRÉ CHRÉTIEN

Il existe sans doute un « sacré naturel » et un « sacré en général ». Mais on ne peut vouloir en dégager le sacré chrétien, comme on dégage une espèce d'un genre. Ainsi est-il impossible de définir le prêtre chrétien à partir de la définition générique du prêtre — « tout ministre d'un culte religieux » selon le Petit Larousse. C'est au contraire du sacré chrétien qu'il faut partir, de même que pour définir le prêtre chrétien, il faut partir du sacerdoce du Christ.

Il faut donc laisser de côté, quel que soit leur intérêt, surtout descriptif, les définitions des études classiques d'Otto, de Mircea Eliade, de Roger Caillois.

En effet, le sacré qu'étudie l'histoire des religions se définit souvent par deux notions absolument étrangères, voire contraires, au sacré chrétien. La première est celle du *sacré d'interdit*, du tabou, du sacré exécrationnel. C'est un sacré négatif, et par là même traumatisant, mortel. Il est malheureusement spontané chez nos fidèles, parce qu'il est un ersatz assez plausible de l'attitude religieuse que doit nous inspirer le transcendant. On l'a bien vu par les réactions à la photo de couverture d'un hebdomadaire, montrant un enfant qui tenait une hostie à la main : comment un laïc peut-il toucher une hostie consacrée !

* Cet article est la reprise d'une conférence prononcée pour le Comité National des constructions d'églises. Il doit beaucoup à Jacques GRAND'MAISON, *Le monde et le sacré*, t. I, Paris, Les Editions Ouvrières, 1966 ; et à Yves CONGAR, *Situation du sacré en régime chrétien*, dans *La liturgie après Vatican II*, coll. « Unam Sanctam », 66, pp. 384-403.

A l'opposé du sacré tabou, qui caricature la transcendance, se situe le *sacré de magie*, qui flatte en nous le besoin de s'emparer du divin et qui est une caricature de l'efficacité sacramentelle. Par certains procédés garantis, automatiques, la puissance divine est à notre merci, pour produire certains effets qui ne sont pas nécessairement moraux : qu'on pense aux envoûtements. Il arrive que des prêtres n'en soient pas totalement indemnes. Avant que fût autorisée la récitation du canon en français, certains audacieux la pratiquaient déjà... mais en gardant le latin pour les paroles consécatoires. Voici quelque vingt ans on autorisa la célébration du baptême en langue vivante... à la réserve des formules considérées comme efficaces, et notamment de la « forme sacramentelle » (que l'on songe au sens dégradé de « formule sacramentelle », qui équivaut, dans le langage courant à « formule magique »).

Un sacré de relation.

A l'opposé de ces formes de sacré, le sacré chrétien est un sacré de relation, un sacré de signification. Ceci veut dire d'abord qu'il nous rapproche du divin, qu'il nous fait atteindre le divin, bien loin de nous en éloigner, comme le sacré d'interdit, le tabou, le *tremendum*. Il nous permet de rejoindre Dieu.

Mais non pas pour mettre Dieu à notre service. Le vrai sacré n'est pas magique. Il respecte et met en valeur la transcendance divine¹. Il se soumet à Dieu. Autrement, le sacré s'évanouirait puisqu'il détruirait son objet dans ce qu'il a de propre, puisqu'il atteindrait Dieu en le réduisant à l'état de serviteur, de chose, de moyen.

C'est précisément parce que le sacré chrétien est une relation de signification, s'exprime en signes et en symboles, qu'il atteint Dieu sans compromettre sa transcendance. Car tout signe, en étant un lien, maintient une distance. Toute relation symbolique comporte un hiatus qu'elle ne peut réussir à combler. A travers les idées et

1. Ce n'est pas à dire qu'il ne soit pas efficace. Mais, dans l'instrumentalité sacramentelle, Dieu demeure cause principale. C'est le ministre et le rite qui jouent le rôle d'instruments. On peut reprocher à la vieille théorie de la « causalité morale » des sacrements de renverser cette structure : le sacrement y agit sur Dieu, si bien que, paradoxalement, c'est la théorie de la « causalité directe » (de préférence au terme de « causalité physique ») qui respecte davantage la transcendance divine.

les images, nous connaissons par identification. A travers les signes, nous connaissons dans et par *l'autre*. C'est donc une connaissance obscure et laborieuse. Mais c'est la connaissance propre à l'homme, surtout dans ses relations avec le divin. Par les signes seulement, l'homme peut rejoindre ce qui le dépasse sans le réduire à sa propre mesure. Et c'est de là que vient aussi la richesse inépuisable de la connaissance symbolique : bien loin d'épuiser son objet en le traduisant complètement, elle en donne des *flashes*, si l'on peut dire, partiels et inadéquats, mais qui évoquent mieux l'infini du mystère. La supériorité de l'Histoire Sainte, des paraboles, des sacrements sur tous les énoncés idéologiques, c'est qu'ils permettent d'atteindre le mystère sans le « comprendre », sans en faire le tour, sans le rapetisser à notre taille et par là le déformer².

Le sacré chrétien est donc formellement une relation *de foi*, dans une connaissance « en miroir et en énigme », mais qui est une vraie connaissance, à condition de prendre ce mot dans son sens johannique qui inclut la révélation d'une vérité, mais qui signifie en même temps une adhésion, une communion vitale.

Un sacré relatif.

Si le sacré est une relation, il en découle, dirait Monsieur de la Palisse, qu'il est essentiellement relatif... Le sacré pourra voir ses points d'application changer, ses limites se déplacer et se rétrécir du fait de l'évolution de l'homme et de ses connaissances, puisque l'homme changeant est un des termes de cette relation, l'autre terme étant l'absolu du Dieu vivant. C'est ainsi que pour l'homme d'aujourd'hui l'orage ou l'épilepsie (le « mal sacré ») ne sont plus des réalités sacrées, en raison des progrès accomplis par la connaissance des lois naturelles, en météorologie et en médecine. Beaucoup plus profondément, il y a un déplacement du sacré qui tient au changement de régime religieux, avec l'avènement de la religion en esprit et en vérité.

Le sacré n'est donc pas un absolu, quoiqu'on le définisse souvent ainsi. Cette erreur s'explique : on confond la relation avec son terme. On confond le sacré avec la sainteté (il faudrait dire « le saint ») à quoi il est ordonné³.

2. Cf. *S. Theol.*, I^a P., Q. 1, a. 9, sur l'emploi des métaphores dans l'Écriture Sainte.

3. « Il faut... distinguer entre la sainteté véritable qui est propre

La sainteté est une fin, un absolu, pas le sacré. Dieu n'est pas sacré : il est le saint. Comme personne divine, Jésus n'est pas sacré : il est l' « être saint » (Lc 1, 35), le Saint de Dieu (Jn 6, 69 ; Mc 1, 24), le Saint et le Vrai (Ap 3, 7).

La vertu qui a le sacré pour objet, c'est la religion, vertu morale étroitement liée à la foi, laquelle disparaîtra pour faire place à la vision. La vertu qui rend l'homme saint (d'une sainteté dérivée), c'est la charité, qui ne passe pas. Mais le sacré est subordonné, relatif au saint, parce que le saint, c'est le divin.

C'est ainsi que les sacrements occupent une place de choix dans la zone du sacré, comme leur nom l'indique. Mais ils ne sont que des signes et des moyens, ordonnés à la sainteté. C'est une perversion du sacré que de rechercher la pratique des sacrements pour eux-mêmes, sans rechercher leurs fruits de sainteté. Que l'on songe à ces éducateurs qui obligeaient des écoliers à la messe quotidienne : la messe étant un mystère intrinsèquement bon, cela ne pouvait que leur faire du bien !

Le sacrement primordial.

Le sacrement par excellence, c'est Jésus-Christ. En lui nous trouvons la conjonction parfaite du sacré et du saint. Il est sacré en tant qu'homme-Dieu, médiateur, signe du divin, relation avec le divin. Mais il est saint en même temps parce qu'il est Dieu, parce qu'il est le Saint de Dieu⁴.

Aussi n'y a-t-il, en régime chrétien, qu'une seule réalité qui soit vraiment et absolument sacrée, et c'est l'humanité du Christ, c'est son corps, mais, comme dit le P. Congar, en prenant ce mot dans son triple sens⁵.

1. D'abord, évidemment, et à titre de premier analogué, le corps physique de Jésus glorifié.

à Dieu et le caractère sacré qui arrache au profane certaines personnes et certains objets, les situant dans un état intermédiaire, qui voile et manifeste à la fois la sainteté de Dieu. » (*Vocabulaire de Théologie biblique*, art. *Saint*, col. 984.)

4. Aussi ne souscrivions-nous pas sans réserve à ces affirmations de J. COMBLIN : « Le Christ est laïc. Il est fils de David. Rien dans sa vie ne se rattache à un monde sacerdotal. Son sacrifice, c'est sa vie et sa mort, une vie de laïc et une mort profane. La Théologie souligne le fait que le Christ est prêtre par son incarnation. Son sacerdoce n'est rien d'autre que sa vie. Il n'y a pas en lui de dualisme entre une part profane et une part sacrée. » (*Théologie de la ville*, Paris, Ed. Universitaires, 1968.)

5. *Art. cité*, p. 396.

2. Ensuite, son corps eucharistique. Il faut remarquer la justesse de l'expression courante : « le Saint-Sacrement », qui conjoint dans la même réalité le saint et le sacré.

Ici, il faut bien tenir les deux bouts de la chaîne. L'Eucharistie est sainte en elle-même, par la présence substantielle et personnelle du Christ, et non pas seulement par une présence dynamique, fonctionnelle, qui pourrait être transitoire. Les théories qui veulent expliquer l'Eucharistie par une transfinalisation ou une transsignification ne font pas droit aux requêtes de la foi, ne suffisent pas à rendre compte de l'affirmation si simple : Ceci est mon corps. Les requêtes de la foi ne sont satisfaites que par la transsubstantiation, quitte à modifier le vocabulaire et la présentation de cette doctrine.

Mais d'autre part, l'Eucharistie n'est pas du sacré cho-sifié, ni localisé. La doctrine de la transsubstantiation, précisément, s'y oppose. Elle veut que le changement opéré dans la consécration aille de substance à substance, c'est-à-dire se situe à un plan d'être qui transcende les accidents, notamment ceux de quantité et de lieu. Il est très frappant que pour saint Thomas, partisan décidé de la transsubstantiation, l'Eucharistie demeure toute relative à la foi. Pour lui, si l'Eucharistie est consommée par un animal, par un incroyant ou encore par un fidèle, mais qui ignore que l'Eucharistie en question est consacrée, il n'y a pas de sacrilège, parce que pour lui il n'y a pas sacrement⁶. De même, si l'espèce du pain est réduite en poussière, la présence réelle — le sacré — disparaît parce que, l'œil humain ne discernant plus l'apparence du pain, la foi n'a plus d'objet auquel s'appliquer⁷.

3. Est sacré et saint le corps du Christ qui est l'Eglise, rassemblement des baptisés, du peuple saint et consacré, structuré par une hiérarchie ; celle-ci sans doute est à son service, mais elle est consacrée par ce service même, qui est le service tout ensemble du Peuple de Dieu et de l'Eucharistie. Ceci ne nous oblige aucunement à confiner cette hiérarchie dans un service purement cultuel (ce serait régresser, du sacerdoce de Melchisédech, de Moïse et du Christ, au sacerdoce d'Aaron). La mission, l'évangélisation est elle-même un service sacré (cf. Rm 1, 9 ; 15, 16), lié à celui de l'Eucharistie car, celle-ci étant le Mystère de la Foi, il faut que le peuple soit préparé par les prêtres-

6. *S. Theol.*, III^a P., Q. 80, a. 3, sol. 2 et 3.

7. *Ibid.*, Q. 77, a. 4.

prophètes à célébrer et à consommer l'Eucharistie : la table de celle-ci ne peut être séparée de la table de la Parole.

Nous rejoignons ici la quadruple présence réelle du Christ mentionnée par la Constitution conciliaire sur la liturgie (art. 7), professée expressément par l'Encyclique *Mysterium Fidei* et l'Instruction *Eucharisticum Mysterium* (nos 9 et 55) : présence du Christ dans l'assemblée des baptisés, dans la Parole de Dieu proclamée à cette assemblée, dans le prêtre qui consacre, enfin dans les Saintes Espèces consacrées.

Nous avons là un fondement solide pour le caractère sacré, et aussi très structuré, de nos églises de pierres, en même temps que de leur relative nécessité, car ce qui est sacré, c'est beaucoup moins le lieu et l'édifice que l'assemblée et le mystère qu'ils abritent et dont ils sont le signe.

LA DÉSACRALISATION

Si la notion de sacré est analogique, à plus forte raison la désacralisation. Celle-ci est même proprement équivoque, si bien qu'il y a une désacralisation excellente et même nécessaire, tandis qu'il y a une désacralisation regrettable, qui comporte de sérieux dommages pour la foi.

Désacralisation nécessaire.

Il faut « désacraliser » ce qui n'est sacré qu'en apparence, ou en tout cas qu'en surface, ou par une illusion commune, et qui fait écran au sacré véritable.

Le domaine en est immense et confus. Il est inutile de tenter une classification : des exemples donnés en vrac seront bien suffisants.

Il est nécessaire d'abandonner un prétendu style sacré ou religieux pour la construction des églises, à plus forte raison des monastères ; renoncer à ces emblèmes conventionnels répandus à profusion sur les chasubles, les calices, les chandeliers, les tapis, les prie-Dieu : croix, fleurs de lys, pélicans, cœurs, initiales entrelacées, etc. Il faut plus encore les exclure des objets purement utilitaires auxquels on prétend donner ainsi une destination sacrée : croix

apposées sur la porte des armoires de sacristie, des troncs pour les offrandes, voire, dans certains couvents, sur les portes de l'ascenseur !

Il n'y a aucune désacralisation regrettable dans l'abandon d'un costume « sacré » pour la vie profane. Il n'y a pas de vraie désacralisation dans l'abandon d'une langue « sacrée », car le sacré n'est pas dans la langue, mais dans le mystère qu'elle exprime. Pour être plus à découvert dans une langue vivante que dans une langue morte, il n'en est pas moins du mystère : tout au contraire, il est d'autant plus sacré, d'autant plus mystérieux qu'il n'est plus dissimulé par cette pellicule avec laquelle on le confondait.

Au-delà de la langue ceci vaut encore pour le langage, pour les traductions. A-t-on désacralisé le canon de la messe parce qu'on n'a pas traduit mot par mot *benedictam, adscriptam, ratam, rationabilem, acceptabilemque*, ou encore *in sanctas ac venerabiles manus suas* ? Avoir gardé, en français, un équivalent, forcément très approximatif, à chacun de ces mots serait revenu à confondre le sacré avec une enveloppe culturelle très contingente, et d'ailleurs intraduisible autrement que par une transposition. Il n'y aurait eu ici désacralisation excessive et blâmable que si l'on avait traduit ces locutions en français courant, vulgaire, si l'on avait négligé de garder, par les procédés qui sont ceux du français de 1968, le climat de révérence, d'humilité en même temps que de dignité qui relèvent effectivement du sacré. Car si le sacré ne doit pas se définir par le respect et la crainte — ce qui nous ferait revenir à la fausse notion du sacré intouchable, tabou —, le respect est certainement un attribut et une propriété du sacré authentique.

Il faut ajouter enfin, à cet aperçu trop rapide, la « désacralisation » bonne et nécessaire qui consiste à liquider tout un folklore religieux. On a déjà bien commencé : que l'on songe aux tentures d'enterrement. Mais il y a encore beaucoup à faire. Les journaux ont parlé récemment du refus, par certains prêtres, de bénir (de « baptiser ») les bateaux au cours de leur lancement. J'avoue que j'attends avec impatience l'interdiction absolue, par les évêques, des messes de Saint-Hubert avec concert de trompes de chasse et bénédiction des chiens : on ne peut s'imaginer à quel point de telles cérémonies (pittoresques, poétiques...), répandues par la Télévision ou les hebdomadaires illustrés, peuvent scandaliser au sens fort de ce mot.

Et il faudrait encore parler de la sentimentalité des images de première communion...

Nécessaire, mais prudente et positive.

Mais même dans cette désacralisation bonne et nécessaire, il convient de procéder avec prudence et doigté pastoral. Certaines suppressions trop radicales, trop peu préparées et expliquées, peuvent être blessantes et même mortelles.

Dans ce sacré très mélangé, très douteux, peut se cacher une parcelle de sacré véritable, la seule peut-être que possèdent certains fidèles. Ce n'est pas par une politique de suppressions, de changements brutaux, qu'on restaurera ou qu'on purifiera le sacré, mais par une pédagogie positive, montrant que l'on n'écarte un sacré douteux, ambigu, que pour mieux dégager un sacré plus pur et plus substantiel. Certains prêtres semblent se complaire à déconcerter les fidèles en montrant — ou en laissant considérer — les réformes liturgiques comme des changements arbitraires, condamnant les pratiques du passé, en négligeant de montrer que le travail de décapage est surtout positif, et qu'il est en continuité avec la tradition, au-delà de surcharges relativement récentes.

La désacralisation chrétienne.

Que la désacralisation ne soit pas nécessairement mauvaise, destructrice du véritable sacré, est évident si nous nous rappelons que le déroulement de l'économie du salut répond à une désacralisation voulue et manifestée par Dieu lui-même, et par Jésus-Christ. On peut distinguer ici cinq étapes⁸.

1. La révélation sépare nettement un sacré vraiment divin du sacré mythologique. C'est ainsi que le premier chapitre de la Genèse désacralise les astres, qui ne sont pas des dieux, mais de simples luminaires au service de l'homme. Dans la création, tout vient de Dieu et tout est bon, et même très bon. Il n'y a donc pas en elle de profane et de sacré.

8. Cf. Y. CONGAR, *art. cité*, *passim*.

2. Mais, si toute la terre appartient au Seigneur, Dieu met à part un peuple : un peuple sacré, sacerdotal, habitant une terre sainte et sacrée, préservé du contact des nations idolâtres par une série d'interdits, de prescriptions discernant, de façon extérieure et facilement repérable, le pur et l'impur. Toute cette ordonnance du sacré est, comme il se doit, au service de la sainteté. Mais le sacré des choses parvient souvent à oblitérer la sainteté des hommes et l'on a du mal à distinguer la faute morale de la contravention extérieure même involontaire. L'usage, aujourd'hui encore, du mot de « pollution » pour désigner un processus physiologique moralement indifférent est un symptôme de cette tendance toujours vivace.

Les prophètes ont lutté pour empêcher que l'on confonde ce sacré pédagogique avec la sainteté du Dieu vivant. Le pharisaïsme devait réaliser à un haut degré la confusion entre ce sacré extérieur et la vraie sainteté, et c'est pourquoi Jésus l'a condamné si durement.

3. Notre Seigneur accomplit une œuvre radicale de désacralisation par intériorisation. Ce qui souille l'homme, ce n'est pas ce qui entre dans le corps de l'homme, mais ce qui sort de son cœur. Le sabbat n'est pas une réalité absolue, une fin : il est fait pour l'homme et non l'homme pour le sabbat. Le Temple n'est plus le seul lieu où Dieu réside : le vrai Temple, c'est le corps du Christ. Si Jésus fait ainsi disparaître une immense partie du sacré-pédagogique, en le relativisant ou même en l'abolissant, il ne supprime pas, il valorise au contraire le sacré central, essentiel.

Les Apôtres, les premiers chrétiens seront fidèles à cette ligne, bien qu'il leur en coûte parfois (cf. pour saint Pierre, Ac 10, 14-15). Saint Paul réglera le problème des idolothytes (1 Co 10, 14-33) ou celui des autres interdits alimentaires (Rm 14) par un double principe : édifier les fidèles, éviter le scandale des faibles. La loi suprême est la loi de la charité. Le sacré est une relation des hommes avec Dieu et entre eux : ce n'est pas une réalité absolue et statique. Tout est bon, qui est pris avec action de grâce et qui sert à l'édification du corps du Christ.

On l'a fait remarquer : la désacralisation chrétienne n'aboutit pas à diminuer dans la vie la part du sacré, mais bien celle du profane, en tant que l'on considérerait celui-ci comme s'opposant au sacré, comme constituant une zone de réalités inférieures et souillées. En régime chrétien, il n'y a de véritablement profane, au sens péjoratif du terme,

que le péché : celui-ci s'oppose au sacré parce qu'il s'oppose radicalement à la sainteté.

4. Malheureusement la chrétienté constantinienne, médiévale, d'ancien régime, en revient à un sacré de choses. Le jour du Seigneur est pratiqué avec la même rigidité que le sabbat, dont il adopte les caractères sociologiques. L'Eucharistie, d'abord célébrée dans des maisons d'église, se célèbre dans des basiliques, c'est-à-dire dans les palais de l'autorité temporelle. Les évêques reçoivent des insignes et des honneurs qui les assimilent aux dignitaires de l'Empire (sous Mussolini, on leur attribuera le titre d'Excellence pour les honorer à l'égal des ministres du nouveau régime.)

La liturgie va s'alourdir et se compliquer. Le sacré paraîtra s'identifier à l'étrange, le mystère à l'incompréhensible. La catéchèse liturgique d'un Guéranger — et plus encore d'un Huysmans — se délectera de ce qui est le plus étranger à la mentalité moderne.

La dédicace des églises emploie un rituel interminable qui semble faire du sacré une sorte de fluide matériel dont il faut imbiber chaque pierre et chaque partie de l'espace.

Des sacrements qui, comme la confirmation et l'ordre, consistaient essentiellement en un geste de mise en relation avec l'Esprit de Dieu — l'imposition des mains — comportent maintenant des onctions.

Le sacré s'est matérialisé. Le « monde » est considéré comme profane et même mauvais : il faut le quitter, s'en séparer, ou au moins le mépriser. Le mot « laïc » a pris un sens péjoratif, alors qu'il désigne en réalité le peuple sacré.

5. Le 2^e Concile du Vatican va opérer un vigoureux redressement.

La Constitution sur la liturgie sanctionne le retour de la liturgie sacramentaire à la notion de signe. Les sacrements sont des signes de la foi. La présence du Christ se trouve au plus haut degré dans l'Eucharistie, mais aussi dans l'assemblée priante, dans la Parole de Dieu proclamée, dans le prêtre célébrant. Le but de la réforme liturgique est de faciliter la participation des fidèles au mystère, non d'en éloigner ce peuple sacré ; aussi la langue vivante obtient-elle droit de cité et les rites doivent-ils être restaurés pour redevenir simples, « transparents », dégagés des « répétitions inutiles », et « il n'y aura pas besoin de nombreuses explications pour les comprendre ».

La Constitution sur l'Eglise fera consister celle-ci non

pas d'abord dans la hiérarchie, mais dans le peuple de Dieu prophétique, sacerdotal et royal. Les laïcs ne sont donc pas des profanes ni des chrétiens de seconde zone. Ils sont tous appelés à la sainteté.

Enfin *Gaudium et Spes* rappelle que l'Eglise est au service du monde ; que si celui-ci a besoin d'elle, elle-même a besoin de lui ; que l'ordre profane a sa consistance propre ; que si le rôle des laïcs est de consacrer le monde, ce n'est pas en le sacralisant, mais en le sanctifiant par la finalité que lui donnent justement les laïcs.

Nous sommes donc dans une ère de désacralisation, à la fois par retour aux sources évangéliques et par la reconnaissance loyale de l'ordre temporel.

Le domaine du sacré demeure.

Ceci ne signifie pas que la désacralisation commencée soit sans limite. Le domaine du sacré demeure, et cela à quatre niveaux que distingue le P. Congar⁹ :

1. « Un sacré en quelque sorte substantiel : le corps du Christ qui, selon les trois applications que le Nouveau Testament fait de cette expression [corps physique, corps eucharistique, corps ecclésial], est à la fois temple, prêtre et sacrifice. »

2. « Le sacré de type sacramental : les sacrements proprement dits et les situations humaines créées par les sacrements, surtout le baptême-confirmation, l'ordre et le mariage. »

3. « L'ensemble des signes qui expriment le rapport religieux que nous avons avec Dieu en Jésus Christ, ou qui disposent à le mieux réaliser », « sacré pédagogique » dont le domaine est immense. C'est tout ce qui est adapté à la « fonction de favoriser notre communion avec Dieu ». Ce sacré pédagogique « est purement fonctionnel, il ne comporte aucune dépréciation du " profane " ».

4. « La totalité des choses et de la vie ordinaire qu'on sanctifie par l'usage qu'on en fait vers Dieu, ou selon Dieu, en leur laissant leur caractère intégralement séculier. Le " profane " cesserait d'être tel s'il était " consacré " dans la ligne d'une mise à part, mais il peut être *sanctifié* sans cesser d'être " profane "... L'essentiel, c'est la sainteté de l'usage humain des choses. »

9. *Art. cité*, pp. 399-400.

COROLLAIRES POUR LE PROBLÈME DE LA CONSTRUCTION DES ÉGLISES AUJOURD'HUI

Nous n'avons pas à renier tout le passé de l'Église et à rejeter purement et simplement tous les legs de l'ère constantinienne. L'Église, animée par le Saint-Esprit, ne peut pas s'être totalement trompée pendant quinze siècles. Nous devons donc garder les cathédrales, même s'il n'est plus question d'en bâtir de semblables, même si la construction de celles qui nous restent n'a pas toujours été inspirée par un pur évangélisme. A une foi sincère se mêlait un esprit de rivalité municipale et d'ostentation : que l'on compare les dimensions de la plupart des cathédrales avec la population des villes à l'époque de leur construction. Mais cette démesure trouve maintenant son emploi pour ces grands rassemblements autour de l'évêque dont le Concile a restauré l'importance.

C'est là une question de fait, non de droit. Le christianisme n'a pas de lieux sacrés. Certains l'ont parfois oublié, lors des événements de la guerre des six jours, à propos des « lieux saints ».

Le rassemblement des croyants pour l'Eucharistie dans une salle de conférences ou dans un arrière-magasin rend le Christ aussi réellement présent que dans une basilique de Jérusalem ou de Rome. Rien ne s'oppose à ce que l'Église ait des lieux pour ses réunions, même cultuelles, qui ne soient pas « sacrés » d'une manière permanente et visible, mais d'une manière transitoire et purement fonctionnelle.

De telles « maisons d'église » peuvent même avoir une réelle valeur de signification pour rappeler la béatitude de la pauvreté, la condition pérégrinante de l'Église.

Ce ne peut pourtant pas être le régime habituel. Ce serait oublier que nous sommes sous le régime des signes, de signes aisément lisibles de la présence du divin dans un monde profane. Ce serait méconnaître à la fois la nature humaine et son besoin d'un « sacré pédagogique ». Nous ne sommes pas encore au ciel, où Dieu sera tout en tous, où la Cité, vraiment sainte, pourra se passer de temple (Ap 21, 22).

Il demeure un sacré substantiel, qui est le corps du

Christ. Ce corps c'est d'abord — ici-bas — l'assemblée des chrétiens qui a besoin non seulement d'un local pour la contenir, mais d'un édifice pour la signifier¹⁰. Il faut que, même en semaine, un chrétien puisse entrer dans une église proprement dite. Il faut que, même en dehors de toute célébration, il reçoive de cette église vide le rappel de l'existence d'une Eglise. Cette église de pierres, par son affectation exclusive — permettant aussi le recueillement, la prière privée — par sa disposition surtout, mais aussi par sa décoration, doit annoncer le mystère du peuple de Dieu. Celui-ci est convoqué par la Parole de Dieu (d'où l'importance d'un « lieu de la Parole » bien reconnaissable en tout temps), rassemblé autour de l'autel (qui doit être inamovible, occuper un lieu central et dominant), présidé par un pasteur à son service (ce qui doit rester marqué en tout temps par le « lieu de la présidence »).

Enfin, nous possédons un sacré substantiel (bien que relatif à la foi, et destiné à disparaître quand Dieu sera tout en tous) avec l'Eucharistie, gardée dans la sainte Réserve. S'il est normal de ne pas faire de celle-ci le lieu majeur, le pôle principal de l'église, il serait anormal de l'escamoter et de ne pas la placer en un lieu qui invite à l'adoration, à la prière silencieuse : ce sont là des valeurs sacrales de première importance, trop négligées à notre époque.

*
* *

Oui, le sacré est relatif ; oui, le sacré est en relation avec la foi. Mais tant que nous sommes ici-bas, sous le régime des signes, des sacrements et de l'attente, nous avons besoin de voir notre vie jalonnée, de façon visible et permanente, par ces signes. Faire s'évanouir le sacré visible, sacramentel et communautaire dans une sainteté insaisissable et purement intérieure serait contraire à la nature de l'homme et à sa situation en régime chrétien.

A.-M. ROGUET.

10. « Les églises ne sont pas simplement des lieux de réunion. Elles sont l'incarnation, la matérialisation de cette mission que l'Eglise remplit au milieu de la ville. Elles sont le signe de ce que l'Eglise est. » (J. COMBLIN, *Théologie de la ville*, p. 401.)